



RÉPUBLIQUE D'HAÏTI

Le Premier Ministre

**MEMORANDUM
A TOUS LES ORDONNATEURS DES INSTITUTIONS
DE L'ADMINISTRATION PUBLIQUE**

Lettre de cadrage du Projet de Loi de Finances 2018-2019

Mesdames, Messieurs,

La présente lettre-circulaire fixe les objectifs économiques et sociaux, précise les axes prioritaires du gouvernement, définit les grandes lignes de la politique budgétaire et rappelle les normes et contraintes d'estimation des crédits.

La politique financière devra tenir compte du niveau de financement acceptable de tout déficit budgétaire afin de rester en concordance avec la politique monétaire et d'éviter tout dérapage au niveau de l'inflation et la volatilité du change. Aussi, le budget doit respecter strictement les principes de sincérité et de crédibilité.

La Déclaration de Politique Générale (DPG) ratifiée par le Parlement doit se refléter dans les lois de finances que le Gouvernement aura à élaborer et soumettre à la sanction parlementaire. J'aimerais vous rappeler que, malgré les contraintes de toutes sortes, l'effort du Gouvernement sera, entre autres priorités, axé sur la lutte contre la pauvreté extrême et l'exclusion sociale. Notre action visera aussi à satisfaire les attentes exprimées par les acteurs politiques et sociaux, notamment en matière de renforcement institutionnel et de lutte contre la corruption.

Ainsi, les échéances prioritaires de la première année se déclinent comme suit :

- L'organisation des élections d'octobre 2019 ;
- La poursuite des travaux d'infrastructures susceptibles de créer des emplois directs ou indirects de courte et/ou de longue durée ;



Le Premier Ministre

- La définition de nouveaux cadres réglementaires favorisant l'émergence et l'épanouissement de jeunes entreprises, notamment par l'accès plus flexible aux contrats publics susceptibles de générer des effets multiplicateurs d'emploi et de revenu.
- Des transferts de fonds aux plus vulnérables à travers des programmes sociaux ciblant notamment les jeunes et les femmes tant au niveau urbain que rural ;
- L'amélioration de la résilience aux catastrophes naturelles et des capacités d'intervention au niveau des collectivités territoriales ;
- Un appui aux institutions de contrôle à priori et à posteriori en vue de prévenir et de combattre les actes de corruption, de contrebande et de crimes financiers ;
- Le renforcement des entités de l'appareil judiciaire et de l'institution policière pour réprimer le grand banditisme et prévenir les crimes financiers.

L'Etat continuera à fournir à la population les services de base tout en prenant les dispositions nécessaires pour que ces services soient livrés avec promptitude, dignité, et surtout dans le respect de la personne humaine, ce, au moindre coût possible. Chaque citoyen est un VIP.

L'action gouvernementale sera inscrite dans une logique triennale. Cela nous permettra de nous attaquer non seulement aux enjeux prioritaires de l'heure, mais aussi aux contraintes structurelles tout en respectant le rythme d'ouverture et d'agrandissement de l'espace budgétaire. Des documents clairement élaborés seront discutés avec les Partenaires Techniques et Financiers (PTF) afin de mieux intégrer leurs actions dans la droite ligne des priorités du gouvernement, notamment au niveau des programmes sociaux visant à combattre la pauvreté chronique et transitoire ainsi qu'une meilleure participation des jeunes entreprises locales dans la mise en œuvre des interventions.

CONTEXTE MACROECONOMIQUE

La préparation du budget de la République pour l'exercice fiscal 2018-2019 se déroule dans un environnement international caractérisé par l'expansion de l'économie mondiale mais à un rythme inégal dans les régions.

Selon les projections du Fonds Monétaire International (FMI), révisées en juillet 2018, la croissance mondiale devrait atteindre 3.9% en 2018 et 2019 contre 3.7% en 2017. Cependant, les risques entourant les perspectives de l'économie mondiale augmentent. Le rythme de l'expansion semble avoir plafonné dans certains grands pays et la croissance est devenue moins synchronisée.

Les rythmes de croissance des pays émergents et en développement deviennent aussi plus inégaux en raison des effets différenciés de la montée des prix du pétrole, de la hausse des rendements



Le Premier Ministre

aux États-Unis, d'une escalade des tensions commerciales et des pressions des marchés sur les monnaies de pays dont les paramètres économiques fondamentaux s'affaiblissent.

Au niveau de l'Amérique Latine et de la Caraïbe, les activités économiques ont connu une décélération au premier semestre de l'année 2018 par rapport au dernier semestre 2017. Toutefois, une certaine hétérogénéité semble caractérisée les sous-régions : les économies de l'Amérique du Sud ont enregistré une décélération de 0.5 point de pourcentage au cours des six (6) premiers mois de l'année 2018 par rapport au dernier semestre 2017 (2.2%), celles de l'Amérique Centrale et du Mexique, une accélération de 0.5 point de pourcentage.

Au plan interne, malgré la relative performance observée d'octobre 2017 à septembre 2018, l'économie haïtienne a enregistré des chocs majeurs. Les émeutes des 6, 7 et 8 juillet ont eu pour effet de fragiliser l'économie nationale.

Les données disponibles sur les trois (3) premiers trimestres de l'exercice fiscal 2017-2018 confirment, malgré tout, une légère augmentation de l'activité économique. Les premières estimations laissent augurer une croissance du PIB de l'ordre de 1.4% contre 1.3% un an auparavant. Les branches « commerce », « transports et communication » et « construction » sont les principaux secteurs qui ont contribué à cette croissance modérée des activités productives sur les neuf (9) premiers mois de l'année. L'inflation annuelle accuse une légère décélération (14.1% en août 2018 contre 15.4% en septembre 2017) en dépit de la hausse des prix de certains produits de première nécessité, notamment le riz, le poulet, et l'huile comestible.

Malgré l'utilisation, par la Banque Centrale, des principaux instruments monétaires, pour lisser les fluctuations de la gourde et conséquemment juguler l'inflation, la monnaie nationale a connu une dépréciation de l'ordre de 11.6% d'octobre 2017 au 28 septembre 2018 contre une appréciation de 4.3% l'année précédente. .

Les efforts consentis par les administrations de perception, au cours de l'exercice 2017-2018, pour élargir l'assiette fiscale et lutter contre la contrebande, ont permis une augmentation de 6% des recettes fiscales sur l'exercice (79.6 milliards de gourde). Toutefois, le niveau de collecte reste très en-deçà de ce qui a été prévu dans le budget rectificatif, soit l'équivalent de 80%..

Mon gouvernement est prêt à se lancer dans un programme de Facilité Elargie de Crédit (FEC) avec le FMI sur les trois (3) prochaines années. Les réformes structurelles envisagées s'opèreront sur une base programmatique. À travers ce programme économique et financier, mon gouvernement s'efforcera de rétablir les équilibres macroéconomiques, d'améliorer la compétitivité tout en soutenant la croissance économique, la résilience du secteur financier et l'amélioration de la Gouvernance.



Le Premier Ministre

GRANDES ORIENTATIONS ET OBJECTIFS DE L'ACTION GOUVERNEMENTALE

Mesdames, Messieurs,

Notre objectif majeur pour les trois (3) prochaines années, et plus conjoncturellement, durant l'exercice fiscal 2018-2019, consiste à redonner espoir à une population qui attend des résultats concrets et rapides de la part des gouvernants. Aussi, pour y arriver, les orientations de nos actions porteront sur les sept (7) axes prioritaires du quinquennat du président de la République, à savoir : a) la réforme de l'État et le maintien de la stabilité politique et sociale ; b) la transformation d'Haïti en une destination d'investissements ; c) l'augmentation de la production agricole et l'amélioration de l'Environnement ; d) la promotion de la stabilité à l'aide de projets sociaux ; e) l'amélioration des infrastructures et la qualité de l'éducation ; f) le renforcement des infrastructures hydrauliques et sanitaires ; g) la construction des infrastructures énergétiques, routières et portuaires.

Je vous invite à agir en intégrant les engagements que j'ai pris devant le Parlement lors de ma déclaration de politique générale, à savoir :

- La lutte contre la corruption et la recherche de la transparence ;
- La rationalisation des dépenses publiques pour une administration publique de service ;
- L'orientation des dépenses de l'État vers ***des projets et des programmes susceptibles de contribuer à la création d'emplois ; augmentation de la production nationale ; et, une attention particulière aux besoins sociaux de la population ;***
- L'harmonisation des actions et des objectifs par l'intensification d'un dialogue franc avec les partenaires sociaux et ceux de la communauté internationale.

Mesdames, Messieurs les Ordonnateurs des institutions de l'Administration d'État,

Le budget 2018-2019 doit marquer un tournant en adoptant une démarche visant à mieux répartir les crédits budgétaires vers le secteur social et une augmentation de l'élasticité de l'investissement public au regard de la variation des recettes domestiques sincères.

À cet effet, les mesures d'élargissement de l'assiette fiscale et de sécurisation des recettes devront être poursuivies. En matière douanière les objectifs suivants doivent être poursuivis : la protection de la société et de l'environnement contre les grands fléaux transfrontaliers et les trafics illicites ; l'accentuation de la lutte contre la contrebande ; la fraude commerciale et douanière ; la facilitation des échanges et la réduction des délais de passage en douane, la promotion de la gouvernance et de l'éthique, doivent être poursuivis. Les mesures y afférentes porteront spécifiquement sur :



Le Premier Ministre

- La recherche de sources innovantes d'élargissement de l'assiette fiscale ;
- La rationalisation, l'harmonisation et la réduction des dépenses fiscales à travers notamment l'audit des avantages douaniers diversement concédés en vue de la suppression des facilités non pertinentes en attendant la révision du code des investissements ;
- La poursuite et le renforcement de l'échange d'information entre les administrations financières et les organismes de perception ;
- La poursuite de la promotion du civisme fiscal.

Aussi vous êtes invités à aller dans le sens de la mise en œuvre de l'arrêté du 29 mars 2017 sur le train de vie de l'Etat et de celui du 22 mars 2017 sur la rationalisation des subventions. Ces arrêtés visent à compresser les dépenses budgétaires courantes, notamment en réduisant et rationalisant les dépenses relatives aux carburants, aux achats de matériels roulants, au recrutement de personnel et aux subventions accordées aux particuliers. L'efficacité attendue de ces mesures devrait permettre de dégager de l'espace budgétaire nécessaire au financement des programmes sociaux et de l'investissement public

Il s'avère impératif de ne pas engager des dépenses au-delà des crédits budgétaires et sans autorisation préalable des contrôleurs financiers, sous peine d'être personnellement et pécuniairement responsable (s).

À l'exception de la Police Nationale d'Haïti, qui poursuit son programme de mise à niveau des effectifs, aucune nomination dans l'administration et de la fonction publique ne devra se faire sans l'autorisation préalable du Premier Ministre. Les nouvelles embauches et les nouveaux contrats de travail devront obéir aux directives suivantes :

- Un départ à la retraite pour chaque nouveau recrutement
- Les recrutements devront se faire sur concours et doivent correspondre aux besoins réels des administrations en fonction des postes de travail identifiés et, surtout, ils devront être soutenables sur le plan budgétaire ;

Un retard de paiement pour un service livré ne peut dépasser 90 jours. Aussi, il sera demandé à tout fournisseur, constatant un retard allant au-delà de cette limite, de déposer une plainte auprès de l'Inspection Générale des Finances, laquelle en assurera le suivi au plus haut niveau de l'État et proposera, le cas échéant, les sanctions administratives appropriées.

Il est fait obligation au Ministère de l'Économie et des Finances de poster, sur son site internet, mensuellement et en comparaison annuelle, le montant et la liste des bénéficiaires de subventions octroyées par institution publique de premier et de second rang.



Le Premier Ministre

PERFORMANCES ATTENDUES

Le projet de Loi de Finances 2018-2019 table ses objectifs sur les hypothèses de performance macroéconomique suivantes :

- Une croissance réelle de l'économie de 2.8% portée par le secteur agricole et ce celui de la construction. Une inflation de 14.7% en moyenne annuelle et de 12.7% en fin de période ;
- Une pression fiscale autour de 16.6% ;
- Un déficit budgétaire à *moins de 2%* du PIB ;
- Des dépenses d'investissement financées par le Trésor public à hauteur de 15% ou plus des recettes domestiques, contre une estimation de 10% pour l'exercice fiscal 2017-2018.

Pour limiter le recours au financement de la Banque Centrale et ainsi veiller à la stabilité macroéconomique, l'émission de Bons du Trésor sera privilégiée afin de financer certaines dépenses jugées prioritaires.

Mesdames, Messieurs

En prélude à l'application intégrale de la loi du 4 mai 2016 portant élaboration et exécution des lois de finances (LEELF), mon Gouvernement a retenu les ministères de l'Education et de la Santé Publique pour expérimenter quelques principes édictés par cette loi. Il s'agira d'une part de présenter les budgets au niveau de ces deux (2) ministères pilotes sous forme de programmes et, d'autre part, de renforcer la transparence budgétaire.

Dans cet ordre d'idées, je vous invite à établir vos propositions de crédits pour l'exercice 2018-2019 sur la base des priorités susmentionnées et des contraintes de ressources auxquelles nous faisons face.

Pour parvenir à l'évaluation des résultats de vos actions au regard des objectifs poursuivis, je vous demande de :

- Définir des indicateurs de performance pertinents en rapport à vos domaines d'intervention ;
- Préparer un exposé justifiant les besoins, les objectifs et la logique des interventions de votre institution ;
- Justifier les crédits sollicités en indiquant les résultats attendus.



RÉPUBLIQUE D'HAÏTI

Le Premier Ministre

Mesdames, Messieurs les ordonnateurs des institutions de l'Administration d'Etat,

Conscient de la lourde charge qui vous attend, je vous demande de faire tous les efforts nécessaires pour transmettre le projet de budget consolidé de votre secteur au Ministère de l'Economie et des Finances (MEF) et au Ministère de la Planification et de la Coopération Externe (MPCE), conformément aux plafonds de crédits transmis aux institutions de premier rang.

Je vous invite à prendre en considération les grandes orientations qui doivent servir de guide à l'élaboration du projet de loi de finances de l'exercice fiscal 2018-2019, en vue de permettre, à notre pays Haïti, d'atteindre ses objectifs de croissance et de développement inclusif et durable.

Port-au-Prince, le 07 novembre 2018



Me Jean Henry CEANT
Premier Ministre

L'UNION FAIT LA FORCE